

# Concours d'entrée 2024

## Voie générale

### Concours interne

3<sup>ème</sup> épreuve d'admissibilité

## Questions à réponses courtes pouvant porter sur les finances publiques, sur les questions sociales ainsi que sur les questions européennes et internationales

Durée : 5 heures – coefficient 3

L'épreuve de questions à réponses courtes consiste à traiter de manière concise des sujets transversaux portant sur des problématiques d'action publique. Cette épreuve doit être abordée dans une perspective interdisciplinaire, en considérant les finances publiques, les questions sociales et les questions internationales et européennes comme des instruments d'analyse complémentaires de l'action publique. Elle vise à vérifier les connaissances acquises par les candidats dans plusieurs disciplines connexes ainsi que leur capacité à mobiliser ces connaissances avec pertinence, le cas échéant en croisant les perspectives.

Chaque question posée peut être accompagnée d'un ou de plusieurs documents (par exemple des articles, graphiques, tableaux statistiques, etc.) à expliquer et commenter. Leur lecture rigoureuse et leur analyse doivent être mises au service de la réflexion personnelle des candidats en vue de traiter la question posée. Un même document peut servir de support à plusieurs questions.

Outre la maîtrise des connaissances et la capacité à exposer les enjeux politiques, juridiques, économiques et sociaux et à les inscrire dans une perspective européenne et internationale, la formulation d'un diagnostic clair et synthétique, et le cas échéant de quelques orientations argumentées relatives à l'action publique sera valorisée, de même que l'adoption d'un raisonnement structuré et cohérent.

## Sujet

- Question 1 :** L'Union européenne n'est-elle que contrainte pour les finances publiques nationales ?  
(7 points)
- Question 2 :** Que peut-on attendre de l'Union européenne en matière de politiques de santé ?  
(6 points) – en vous appuyant sur le document 1
- Question 3 :** L'Union européenne, ses Etats membres et la réforme des Nations Unies.  
(7 points) – en vous appuyant sur les documents 2 à 4

N°	Documents joints	Pages
1	Règlement (UE) 2021/522 du Parlement européen et du Conseil du 24 mars 2021 établissant un programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé (programme « L'UE pour la santé ») pour la période 2021-2027 et abrogeant le règlement (UE) n° 282/2014, <a href="http://www.eur-lex.europa.eu">www.eur-lex.europa.eu</a> (extraits)	3 et 4
2	« Notre programme commun », rapport du Secrétaire général des Nations Unies, résumé et principales propositions associées aux 12 engagements, 2021, <a href="http://www.un.org">www.un.org</a>	5 à 9
3	Discours du président Charles Michel lors de la 78 <sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 21 septembre 2023, <a href="http://www.consilium.europa.eu">www.consilium.europa.eu</a> (extrait)	10 et 11
4	Discours du Président de la République sur l'Europe à la Sorbonne, 25 avril 2024, <a href="http://www.elysee.fr">www.elysee.fr</a> (extrait)	12 et 13

Liste des sigles :

- ASEAN : Association des Nations d'Asie du Sud-Est  
CELAC : Communauté d'Etats Latino-Américains et Caraïbes  
ONU : Organisation des Nations Unies  
PIB : Produit intérieur brut  
UE : Union européenne

**Document 1 : Règlement (UE) 2021/522 du Parlement européen et du Conseil du 24 mars 2021 établissant un programme d'action de l'Union dans le domaine de la santé (programme « L'UE pour la santé ») pour la période 2021-2027, et abrogeant le règlement (UE) n° 282/2014, [www.eur-lex.europa.eu](http://www.eur-lex.europa.eu), (extraits)**

[...]

Considérant ce qui suit :

[...]

- (6) Si les États membres sont responsables de leurs politiques de santé, ils devraient protéger la santé publique dans un esprit de solidarité européenne, comme ils y sont appelés dans la communication de la Commission du 13 mars 2020 intitulée « Réaction économique coordonnée à la flambée de COVID-19 ». Il est ressorti de l'expérience acquise durant l'actuelle crise liée à la COVID-19 qu'il est nécessaire de prendre de nouvelles mesures au niveau de l'Union pour soutenir la coopération et la coordination entre les États membres. (...)
- (7) Il convient dès lors d'établir un nouveau programme renforcé pour l'action de l'Union dans le domaine de la santé, intitulé « programme "L'UE pour la santé" » (EU4Health) (ci-après dénommé « programme ») pour la période allant de 2021 à 2027. Conformément aux objectifs de l'action de l'Union et aux compétences de l'Union dans le domaine de la santé publique, le programme devrait mettre l'accent sur des actions pour lesquelles la collaboration et la coopération à l'échelle de l'Union procurent des avantages et des gains d'efficacité, ainsi que sur des actions ayant une incidence sur le marché intérieur.

[...]

### Article 3 – Objectifs généraux

Le programme présente une valeur ajoutée de l'Union et complète les politiques des États membres, afin d'améliorer la santé humaine dans toute l'Union et de garantir un degré élevé de protection de la santé humaine dans toutes les politiques et activités de l'Union. Il poursuit les objectifs généraux suivants, le cas échéant conformément à l'approche « Une seule santé » :

- a) améliorer et favoriser la santé dans l'Union afin de réduire le fardeau que représentent les maladies transmissibles et non transmissibles, en soutenant la promotion de la santé et la prévention des maladies, en réduisant les inégalités en matière de santé, en promouvant des modes de vie sains et en renforçant l'accès aux soins de santé ;
- b) protéger les personnes dans l'Union contre les menaces transfrontières graves sur la santé et renforcer la réactivité des systèmes de santé ainsi que la coordination entre les États membres pour faire face à ces menaces transfrontières graves sur la santé ;
- c) améliorer la disponibilité, l'accessibilité et le caractère abordable, dans l'Union, des médicaments et des dispositifs médicaux ainsi que des produits nécessaires en cas de crise, et soutenir l'innovation concernant ces produits ;
- d) renforcer les systèmes de santé en améliorant leur résilience et l'efficacité des ressources (...)

[...]

## Article 5 – Budget

1. L'enveloppe financière pour l'exécution du programme pour la période 2021-2027 est établie à 2 446 000 000 EUR en prix courants. (...)
  
  4. La répartition des montants indiqués aux paragraphes 1 et 2 respecte les critères suivants :
    - a) 20 % au minimum des montants sont réservés aux actions de promotion de la santé et de prévention des maladies (...)
  
    - b) 12,5 % au maximum des montants sont réservés à la passation de marchés complétant la constitution de stocks nationaux de produits essentiels en cas de crise au niveau de l'Union (...);
  
    - c) 12,5 % au maximum des montants sont réservés au soutien aux engagements mondiaux et aux initiatives en matière de santé (...);
  
    - d) 8 % au maximum des montants sont réservés pour couvrir les dépenses administratives (...)
- [...]

## Document 2 : « Notre programme commun », rapport du Secrétaire général des Nations Unies, résumé et principales propositions associées aux 12 engagements, 2021, [www.un.org](http://www.un.org)

### Résumé

Nous sommes à un tournant de l'histoire.

Alors que l'humanité fait face à la plus grande épreuve collective qu'elle ait eu à surmonter depuis la Seconde Guerre mondiale, elle doit réagir de toute urgence et n'a que deux choix possibles : celui du délitement ou celui du sursaut.

La maladie à coronavirus (COVID-19), en venant mettre en péril la santé de toutes et tous, détruire les économies et les moyens de subsistance et aggraver la pauvreté et les inégalités, n'en finit pas de bouleverser le monde.

Les conflits continuent de faire rage et ne cessent de s'aggraver.

Les effets catastrophiques des changements climatiques – famine, inondations, incendies, canicules – menacent notre existence même.

Partout sur la planète, la pauvreté, les discriminations, la violence et l'exclusion privent des millions de personnes de leurs droits d'accès aux biens et services de première nécessité : santé, sécurité, vaccination, eau potable, alimentation et éducation.

Les gens se détournent chaque jour davantage des valeurs de confiance et de solidarité – c'est-à-dire des valeurs dont nous avons précisément besoin pour reconstruire notre monde et assurer à nos semblables et à la planète un avenir meilleur et durable.

Le bien-être et l'avenir même de l'humanité ne pourront être assurés que si, pour atteindre les objectifs vitaux communs à toutes et tous, nous nous montrons solidaires et agissons comme le ferait une grande famille mondiale.

Et ce, dans l'intérêt des êtres humains, de la planète, de la prospérité et de la paix.

L'année dernière, à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, les États Membres ont fait le constat que les difficultés auxquelles nous nous heurtons étaient toutes liées les unes aux autres, par-delà les frontières et tout ce qui nous sépare. Ces difficultés, ce n'est que par des mesures tout aussi étroitement liées et dans le cadre d'un multilatéralisme revitalisé que nous pourrions les surmonter, l'ONU devant être au centre de nos efforts.

Les États Membres m'ont prié de leur présenter des recommandations visant à faire progresser notre programme commun, lesquelles sont rassemblées dans le présent rapport.

Pour établir ce rapport, nous nous sommes concertés avec de nombreux interlocuteurs, y compris les États Membres, des leaders d'opinion, des jeunes, des représentants de la société civile, ainsi que le système des Nations Unies et ses nombreux partenaires.

Un même message s'est fait partout entendre : le choix d'agir ou de rester passifs que nous faisons aujourd'hui est sans appel : il conduira soit à la poursuite du délitement, soit, par un sursaut salutaire, à un avenir meilleur, plus vert et plus sûr.

C'est à nous de faire ce choix, qui est sans doute notre dernière chance.

C'est pourquoi **Notre Programme commun** est avant tout un programme d'action, qui vise à hâter la mise en œuvre des accords existants, notamment les objectifs de développement durable.

En premier lieu, **le moment est venu de renouer avec la solidarité mondiale** et de trouver de nouveaux moyens de collaborer en vue du bien commun. Il nous faut notamment établir un plan de vaccination mondial qui permettrait de vacciner contre la COVID-19 les millions de personnes qui n'ont toujours pas accès à ce moyen de protection vital. Il nous faut également prendre d'urgence des mesures audacieuses face au dérèglement climatique, à la perte de biodiversité et à la pollution – triple crise qui détruit notre planète.

En deuxième lieu, **le moment est venu de refonder le contrat social entre gouvernants et citoyens et, plus largement, au sein de chaque société**, afin de rétablir la confiance et faire respecter les droits humains dans leur globalité. Les citoyens doivent pouvoir constater une amélioration de leur vie quotidienne. Il faut également assurer la participation active et égale des femmes et des filles, sans laquelle il ne peut y avoir de vrai contrat social. Il faut prévoir d'améliorer les mécanismes de gouvernance de façon qu'ils puissent fournir de meilleurs biens publics, faire entrer la protection sociale dans une nouvelle ère – celle d'une protection sociale universelle assortie d'une couverture sanitaire et d'un droit à l'éducation, au développement des compétences, à un travail décent et au logement – et assurer d'ici 2030 l'accès universel à Internet, qui serait reconnu comme un droit humain fondamental. J'invite tous les pays à mener des consultations inclusives approfondies afin de recueillir la parole de leurs citoyennes et citoyens et leur vision de l'avenir.

En troisième lieu, **le moment est venu de mettre fin à l'« infodémie » qui fait des ravages aux quatre coins de la planète** et de défendre un consensus construit collectivement sur l'expérience et portant sur les faits, la science et la connaissance. La guerre menée contre la science doit cesser. Toutes les décisions politiques et budgétaires doivent reposer sur la science et l'expertise ; je préconise ainsi l'adoption d'un code de conduite mondial visant à promouvoir l'intégrité de l'information publique.

En quatrième lieu, **le moment est venu de combler un vide manifeste dans la façon dont nous mesurons la prospérité et le progrès économiques**. Lorsqu'on comptabilise le profit sans tenir compte de l'humain ni de la planète, nous n'avons qu'une image incomplète de ce que coûte vraiment la croissance économique. Tel qu'il est conçu, le produit intérieur brut (PIB) ne fait pas état des destructions humaines et environnementales causées par certaines activités économiques. Je préconise l'adoption de nouveaux indicateurs qui viendraient compléter le PIB et permettraient de bien analyser l'incidence des activités économiques et la façon dont nous pouvons et devons mieux aider les habitants et la planète.

En cinquième lieu, **le moment est venu de réfléchir sur le temps long, d'en faire davantage pour les jeunes générations et les générations futures et de mieux se préparer aux problèmes de demain**. On trouvera ici des recommandations devant permettre aux diverses catégories de jeunes de participer mieux et davantage tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du système des Nations Unies, notamment par une amélioration de leur représentation politique et une transformation de l'éducation, de la formation professionnelle et de l'apprentissage tout au long de la vie. Je propose en outre de revisiter le rôle du Conseil de tutelle, de mettre sur pied un Laboratoire pour l'avenir, d'adopter une Déclaration sur les générations futures et de créer un poste d'Envoyé(e) spécial(e) des Nations Unies dont la mission serait de veiller à ce que toute décision politique et budgétaire soit prise compte tenu de son impact sur les générations futures. Nous devons également être mieux préparés à prévenir et à combattre les grands risques mondiaux. Il est impératif que l'Organisation publie régulièrement un Rapport de prospective stratégique et d'étude des risques mondiaux. Enfin, je propose la création d'une Plateforme d'urgence qui serait activée en cas de crise mondiale complexe.

En sixième lieu, **l'heure est venue de mettre sur pied un système multilatéral plus solide et plus inclusif, travaillant davantage en réseau et dont le socle serait le système des Nations Unies**. Un multilatéralisme efficace suppose une ONU tout aussi efficace, capable de s'adapter aux problèmes du monde dans le plein respect des buts et principes énoncés dans la Charte. Je propose dans ce sens d'adopter un nouvel agenda pour la paix, d'assurer un dialogue multipartite sur l'espace extra-atmosphérique, de nouer un Pacte numérique mondial et d'organiser tous les deux ans un sommet entre les membres du Groupe des Vingt et du Conseil économique et social, le Secrétaire général et les

chefs des institutions financières internationales. Comme nous aurons besoin dans toutes nos entreprises d'une participation plus forte de toutes les parties prenantes, nous entendons établir un Groupe consultatif pour les autorités locales et régionales.

Depuis 75 ans, l'Organisation des Nations Unies est l'enceinte où l'humanité se réunit lorsqu'il lui faut apporter des solutions aux problèmes du monde : conflits, faim, éradication des maladies, espace extra-atmosphérique, numérique, droits humains, désarmement. En ces temps de division, de fracture et de défiance, cette enceinte est plus que jamais nécessaire si l'on veut offrir à l'ensemble de la planète un avenir meilleur, plus vert et plus pacifique. Dans le prolongement du présent rapport, j'entends demander à un **Conseil consultatif de haut niveau**, dirigé par d'anciens chefs d'État et de gouvernement, de dresser la liste des biens publics mondiaux et des autres domaines d'intérêt commun qui pourraient grandement bénéficier d'une amélioration de la gouvernance et de proposer des solutions sur la manière d'y parvenir.

Dans cet esprit, je propose de tenir un **Sommet de l'avenir** en vue de forger un nouveau consensus mondial sur ce à quoi notre avenir devrait ressembler et sur les moyens que nous pouvons déployer aujourd'hui pour le faire advenir.


L'humanité a montré par le passé qu'elle était capable de grandes choses lorsqu'elle agissait unie. Notre programme commun est notre feuille de route pour retrouver cet esprit positif et commencer à reconstruire notre monde et à rétablir la confiance mutuelle dont nous avons si désespérément besoin en ce moment de l'histoire.

**Le moment est venu de franchir les nouvelles étapes de notre voyage commun, dans un esprit de solidarité à l'égard de toutes les femmes et de tous les hommes et à leur service.**

## PRINCIPALES PROPOSITIONS ASSOCIÉES AUX 12 ENGAGEMENTS

*figurant dans la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies*

GRANDS RENDEZ-VOUS

 Toutes les mesures proposées ici s'inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable et sont conçues pour en hâter la réalisation.







## 1. Ne laisser personne de côté

- Un nouveau contrat social ancré dans les droits humains
- Une nouvelle ère pour la protection sociale universelle, comprenant la couverture sanitaire et la garantie des moyens d'existence, en faveur des 4 milliards de personnes qui en sont actuellement privées
- Renforcement de l'action en faveur du logement convenable, de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, et du travail décent
- Inclusion numérique
- Sommet social mondial en 2025
- Définition d'indicateurs venant compléter le PIB



## 2. Protéger notre planète

- Réunion des dirigeants avant le bilan mondial prévu en 2023
- Engagement à atteindre l'objectif de 1,5 °C et à parvenir d'ici 2050 au plus tard à une réduction à zéro des émissions
- Déclaration d'urgence climatique et consécration d'un droit à un environnement sain
- Mesures de soutien aux pays en développement
- Mesures d'adaptation et de résilience
- Fin de la construction de nouvelles centrales au charbon après 2021 et élimination progressive des subventions aux énergies fossiles
- Prise en compte de l'environnement dans les modèles économiques, mécanismes de fixation du prix du carbone et engagements crédibles de la part des acteurs financiers
- Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Transformation des systèmes alimentaires aux fins de la durabilité, de la nutrition et de l'équité
- Décision de l'Assemblée générale sur la question des menaces que font peser les changements climatiques sur le territoire des États et sur la prévention des déplacements environnementaux, la protection des déplacés environnementaux et les solutions à apporter aux situations créées par ces déplacements



## 3. Promouvoir la paix et prévenir les conflits

- **Nouvel agenda pour la paix :**
  - Réduire les risques stratégiques (armes nucléaires, cyberguerre, armes autonomes)
  - Renforcer la prospective internationale
  - Refonder la lutte menée contre toutes les formes de violence
  - Investir dans la prévention et la consolidation de la paix, y compris le Fonds pour la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix
  - Appuyer la prévention régionale
  - Placer les femmes et les filles au cœur de la politique de sécurité
- Utilisation pacifique, sûre et durable de l'espace extra-atmosphérique, notamment dans le cadre d'un dialogue multipartite sur l'espace extra-atmosphérique



## 4. Respecter le droit international et faire régner la justice

- Recours aux droits humains comme moyen de remédier aux problèmes, y compris l'adoption d'un ensemble complet de lois antidiscriminatoires et la promotion de la participation
- Application des droits humains au cyberspace, aux questions nouvelles et aux nouvelles technologies
- Reconnaissance de l'accès universel à Internet comme droit humain
- Plus grande stabilité financière des mécanismes de protection des droits humains
- Garantie d'une identité juridique pour toutes et tous, fin de l'apatridie et protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés et des migrants
- Nouvelle vision de l'état de droit
- Plan d'action mondial pour le développement et l'application effective du droit international



## 5. Attribuer une place centrale aux femmes et aux filles

- Abroger les lois discriminatoires à l'égard des femmes
- Promouvoir la parité des genres, y compris par des quotas et des mesures spéciales
- Favoriser l'inclusion économique des femmes, notamment en investissant dans les services à la personne et en apportant un appui aux entrepreneuses
- Donner la parole aux jeunes femmes
- Éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment au moyen d'un plan d'intervention d'urgence



## 6. Instaurer un climat de confiance

- Code de conduite mondial visant à promouvoir l'intégrité de l'information publique
- Amélioration de l'accueil du public dans les institutions publiques et des services essentiels
- Campagnes nationales visant à recueillir la parole des citoyennes et citoyens, qui seront invités à donner leur vision de l'avenir
- Mesures de lutte contre la corruption dans le cadre posé par la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Réforme du système fiscal international
- Structure commune dédiée à l'intégrité financière et à la lutte contre les flux financiers illicites





## 7. Améliorer la coopération numérique

- **Pacte numérique mondial :**
  - Connecter toute la population à Internet, y compris toutes les écoles
  - Éviter la fragmentation d'Internet
  - Protéger les données
  - Appliquer les droits humains dans le cyberspace
  - Prévoir une mise en jeu de la responsabilité en cas de diffusion de contenus discriminatoires et trompeurs
  - Œuvrer à la réglementation de l'intelligence artificielle
  - Reconnaissance des communs numériques comme biens publics mondiaux



## 8. Moderniser l'Organisation des Nations Unies

- **Conseil consultatif de haut niveau** dirigé par d'anciens chefs d'État et de gouvernement et chargé de réfléchir aux moyens d'améliorer la gouvernance des biens publics mondiaux
- Politique à l'échelle du système qui place les personnes au centre, compte tenu de l'âge, du genre et des éléments de la diversité
- Accroître l'écoute, la participation et la concertation (y compris par voie numérique), dans le prolongement de la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et de Notre Programme commun
- Réalisation de la parité hommes-femmes au sein du système des Nations Unies d'ici 2028
- Rétablissement, auprès du Secrétaire général, du Conseil consultatif scientifique
- Les cinq axes du changement pour l'ONU 2.0 : innovation, données, prospective stratégique, souci du résultat, sciences comportementales



## 9. Assurer un financement durable

- **Sommet biennal entre le Groupe des Vingt, le Conseil économique et social, le Secrétaire général et les chefs des institutions financières internationales** en vue d'œuvrer à une économie mondiale durable, inclusive et résiliente, notamment par les moyens suivants :
  - Stimuler l'investissement dans les objectifs de développement durable, y compris au moyen d'une « alliance de la dernière ligne droite » visant à aider les grands oubliés des efforts déployés pour atteindre les objectifs
  - Prévoir des incitations plus souples en matière de recherche-développement
  - Remédier aux faiblesses de l'architecture de la dette
- Rendre le système commercial multilatéral plus équitable et plus résilient et revitaliser l'Organisation mondiale du commerce
- Élaborer de nouveaux modèles d'activité
- Améliorer le processus budgétaire de l'ONU



## 10. Favoriser les partenariats

- Réunions annuelles entre l'ONU et les dirigeants de toutes les organisations régionales
- Renforcement de la collaboration entre le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et les banques régionales de développement
- Intensification des échanges avec les parlements, les autorités infranationales et le secteur privé
- Désignation de points de contact avec la société civile dans toutes les entités des Nations Unies
- Action du Bureau des Nations Unies pour les partenariats en vue de renforcer l'accès et l'inclusion, y compris l'accessibilité en ligne



## 11. Être à l'écoute des jeunes et travailler à leurs côtés

### Jeunes

- Supprimer les obstacles à la participation politique et mesurer les progrès accomplis au moyen de l'indicateur « Les jeunes en politique »
- **Bureau des Nations Unies pour la jeunesse**
- Sommet sur la transformation de l'éducation en 2022
- Baromètre du redressement pour suivre l'évolution des jeunes sur le marché de l'emploi et leurs parcours professionnels
- **Coalition de grande ambition** pour la création d'emplois dans l'économie verte et l'économie numérique

### Génération futures

- Sommet de l'avenir en 2023
- Assurer une réflexion à long terme, notamment dans le cadre d'un **Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir**
- Assurer la représentation des générations futures, notamment en **revisitant la mission du Conseil de tutelle, en adoptant une Déclaration sur les générations futures et en désignant un(e) Envoyé(e) spécial(e) des Nations Unies pour les générations futures**



## 12. Se préparer

- **Création d'une Plateforme d'urgence** qui sera activée en cas de crise mondiale complexe
- Publication tous les cinq ans par l'ONU d'un **Rapport de prospective stratégique et d'étude des risques mondiaux**
- Santé publique mondiale :
  - **Établir un plan de vaccination mondial**
  - Renforcer les moyens d'action de l'Organisation mondiale de la Santé
  - Renforcer la sécurité sanitaire et la préparation aux urgences sanitaires partout dans le monde
  - Accélérer la mise au point de produits et l'accès aux technologies de la santé dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire
  - Prévoir une **couverture sanitaire universelle** et prendre en compte les déterminants de la santé

**Document 3 : Discours du président Charles Michel lors de la 78<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale des Nations Unies, 21 septembre 2023, [www.consilium.europa.eu](http://www.consilium.europa.eu) (extrait)**

[...]

Le Secrétaire général et l'ensemble des équipes des Nations Unies sont les chevilles ouvrières d'une action considérable au service de l'humanité et des valeurs de la charte des Nations Unies.

Mais la gouvernance des Nations Unies est trop souvent entravée. L'Union européenne soutient les propositions de réforme présentées par le Secrétaire général dans "Notre programme commun". Nous soulignons également les progrès réalisés en matière de méthodes de travail.

Mais nous souhaitons, solennellement à cette tribune aujourd'hui, aller un pas plus loin et tenter d'apporter une nouvelle perspective, une contribution, au débat nécessaire et urgent sur la réforme des Nations unies. Trois propositions. Sur le droit de veto. Sur la représentativité. Et sur le rôle des organisations régionales multilatérales.

Sur ces trois sujets, j'en appelle à une modification de la charte des Nations Unies.

D'abord, le droit de veto dans sa forme actuelle est abusé. Il conduit à l'impuissance du Conseil de sécurité. Un membre permanent du Conseil de sécurité peut impunément violer, de manière flagrante, notre charte et le droit international. Il peut même abuser du droit de veto pour empêcher des sanctions contre lui-même. Il peut même exploiter le Conseil de sécurité à des fins de propagande, de désinformation et, disons-le, de mensonges.

Et pourtant, la Charte prévoit qu'un membre du Conseil de sécurité s'abstienne lors d'un vote dont il est l'objet. Je souhaite réellement inviter les autres membres du Conseil à invoquer cette clause lorsque la Russie est concernée.

Dans le même esprit, l'Union européenne soutient l'initiative de la France et du Mexique visant à limiter le droit de veto dans les cas d'atrocités de masse. Nous soutenons aussi le code de conduite pour l'action du Conseil de sécurité contre les génocides, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre.

Enfin, nous soutenons les efforts visant à renforcer la transparence et la responsabilité du Conseil de sécurité.

Cependant, au-delà de cela, dans le cadre de la réforme de la charte, je crois que nous devons mettre en place un mécanisme qui combine la prise de décision à la majorité et un usage modéré, maîtrisé et modulable du droit de veto.

Deuxième point : la représentativité. Le Conseil de sécurité ne reflète pas le monde d'aujourd'hui. À ce jour, 60 pays n'ont encore jamais siégé au Conseil de sécurité. Des pans entiers du monde - l'Afrique, l'Amérique du Sud, les Caraïbes, l'Asie - sont peu ou pas représentés. Nous soutenons une réforme globale du Conseil de sécurité des Nations unies qui renforce la voix de ces régions et pays.

Pouvoir et légitimité vont de pair. Par son manque de représentativité, le Conseil de sécurité voit de manière inexorable sa légitimité s'éroder. Or la légitimité est la clé de voûte et doit être renforcée au moins sur deux plans. Les Nations Unies sont un club de nations, et nous considérons l'État-nation comme son unité de base. Un nombre accru de membres permanents au Conseil de sécurité sera certainement inéluctable.

Mais il faut aller au-delà. Les organisations régionales et continentales jouent un rôle croissant. C'est un fait. L'Union européenne, bien sûr, l'Union africaine, la Communauté latino-américaine et des Caraïbes (CELAC), l'ASEAN... Ces organisations reflètent un nouveau niveau de légitimité dans les forums internationaux et multilatéraux.

Elles jouent un rôle effectif dans la coordination politique et économique. Elles créent des espaces de coopération rapprochée, des espaces de connectivité. Elles sont même de plus en plus des acteurs de sécurité. Ces organisations sont, davantage qu'hier, des espaces normatifs.

C'est le cas de l'intégration européenne. Mais cet exemple en inspire d'autres, comme l'Union africaine, qui travaille d'arrache-pied pour mettre en place un grand espace de libre-échange continental, ou comme l'ASEAN, qui vise davantage de coopération entre ses États membres. Ces organisations exercent une influence croissante dans l'arène multilatérale. Elles sont des contributeurs essentiels de stabilité. Leur rôle doit grandir dans le système multilatéral. Car elles structurent un monde multipolaire que nous appelons de nos vœux.

C'est pour cette raison que, par ma voix, l'Union européenne a immédiatement soutenu l'appel du président sénégalais Macky Sall à inclure l'Union africaine comme membre à part entière du G20, ce qui est chose faite depuis quelques semaines maintenant.

Je suis absolument convaincu que les Nations Unies gagneront en légitimité, en efficacité et en autorité si elles font le choix de garantir en leur sein une place plus prépondérante aux organisations régionales. Cette inclusion créerait un cercle vertueux. Elle encouragerait les organisations à coopérer plus et mieux entre elles, pour renforcer davantage leur propre stabilité et la stabilité du monde.

[...]

**Document 4 : Discours du Président de la République sur l'Europe à la Sorbonne, 25 avril 2024**  
[www.elysee.fr](http://www.elysee.fr) (extrait)

[...]

(...) nous sommes au moment de bascule, et notre Europe est mortelle. Simplement, cela dépend de nous. Et ceci se fait sur des constats très simples pour documenter la gravité de mon propos.

D'abord, nous ne sommes pas armés face au risque qui est le nôtre. Malgré tout ce que nous avons fait et que je viens de citer, nous avons devant nous un enjeu crucial de rythme et de modèle. Nous avons engagé un réveil. La France elle-même a doublé son budget de défense. Nous sommes en train de le faire avec cette deuxième loi de programmation militaire. Mais à l'échelle du continent, ce réveil est encore trop lent, trop faible face au réarmement généralisé du monde et à son accélération. La tension sino-américaine a conduit à une montée des dépenses d'armement, de l'innovation technologique, de l'accroissement des capacités militaires. Nous avons maintenant des puissances désinhibées régionales qui sont en train de montrer aussi leurs capacités. La Russie et l'Iran pour n'en citer que deux. L'Europe est dans une situation d'encerclement, poussée par nombre de ces puissances à ses frontières et parfois en son sein. Oui, nous sommes aujourd'hui encore trop lents, pas assez ambitieux face à la réalité de ce mouvement, et dans un contexte, il faut bien le regarder, quelles que soient les échéances à venir.

Les États-Unis d'Amérique ont deux priorités. Les États-Unis d'Amérique d'abord et c'est légitime, et la question chinoise ensuite. Et la question européenne n'est pas une priorité géopolitique pour les années et les décennies qui viennent, quelles que soient la force de notre alliance et la chance d'avoir aujourd'hui une administration très engagée sur le conflit ukrainien. Et donc oui, cette ère où l'Europe achetait son énergie et ses engrais à la Russie, faisait produire en Chine, déléguait sa sécurité aux États-Unis d'Amérique, est révolue.

Nous avons commencé des changements profonds. Mais nous ne sommes pas à l'échelle parce que les règles du jeu ont changé. Et parce que le fait même que la guerre soit revenue sur le sol européen, mais qu'elle soit menée par une puissance dotée de l'arme nucléaire, change tout. Parce que le fait même que l'Iran soit au seuil de se doter de l'arme nucléaire change tout. Premier changement des règles.

Le deuxième, c'est que sur le plan économique, notre modèle tel qu'il est conçu aujourd'hui n'est plus soutenable parce que nous voulons légitimement tout avoir, mais ça ne tient plus ensemble. Nous voulons évidemment le social et nous avons le modèle social et de solidarité le plus généreux du monde. C'est une force. Nous voulons le climat, avec l'énergie décarbonée, je le disais, mais nous sommes le seul espace géographique qui a pris les règles pour y arriver. Les autres ne vont pas au même rythme.

Nous voulons un commerce qui nous profite, mais avec plusieurs autres qui commencent à changer les règles du jeu, qui sur-subsistent, de la Chine aux États-Unis d'Amérique. On ne peut pas durablement avoir les normes environnementales et sociales les plus exigeantes, moins investir que nos concurrents, avoir une politique commerciale plus naïve qu'eux et penser qu'on continuera à créer des emplois. Ça ne tient plus.

[...]

Puis le troisième constat qui fonce l'importance du moment que nous vivons, c'est la bataille culturelle, celle des imaginaires, des récits, des valeurs, qui est de plus en plus délicate. Nous avons longtemps pensé notre modèle irrésistible, la démocratie qui se diffuse, les droits de l'homme qui progressent, le soft power<sup>1</sup> européen qui triomphe. [...]

(...) notre Europe, est en train d'être de plus en plus contestée dans sa capacité à être attractive pour son modèle politique, avec, à mes yeux beaucoup de mauvaises raisons et de faux arguments. Elle est surtout beaucoup moins puissante dans sa capacité à produire des grands récits. Il y a des grands récits qui font rêver la planète et elle consomme de plus en plus des récits produits ailleurs. Ce qui ne nous permet pas de construire l'avenir. Et ce sont ces trois constats, ce constat géopolitique et de sécurité, ce constat économique, ce constat culturel et intellectuel, qui nous conduisent à dire aujourd'hui qu'au fond, la question de notre souveraineté, dans son contenu même, est aujourd'hui encore plus importante qu'hier. [...]

---

<sup>1</sup> Note du jury: Le *soft power* se définit par la capacité à influencer et à orienter les relations internationales